

# LA LETTRE DU CONSEIL

## CONSEIL DU 06 NOVEMBRE 2024

### Intercommunalité

*DELIBERATION 2024-82*

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité de la communauté d'agglomération Grand Lac qui retrace l'activité sur l'année 2023.

*DELIBERATION 2024-83*

#### Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

Ce règlement permet de :

- promouvoir une publicité extérieure lisible qualitative et soucieuse de la préservation des paysages et du patrimoine
- limiter la pollution visuelle
- d'harmoniser au mieux les règles sur le territoire

Le conseil municipal prend acte de sa présentation.

### Administration Générale

*DELIBERATIONS 2024-84 ET 85*

#### Commissions

Mr BAC DAVID intègre la commission économie et écologie d'une part et remplace Mr PERRIN sur la commission d'appel d'offres.

*RAPPORT DE DELEGATION-DELIBERATION 2024-81*

#### Maintenance informatique

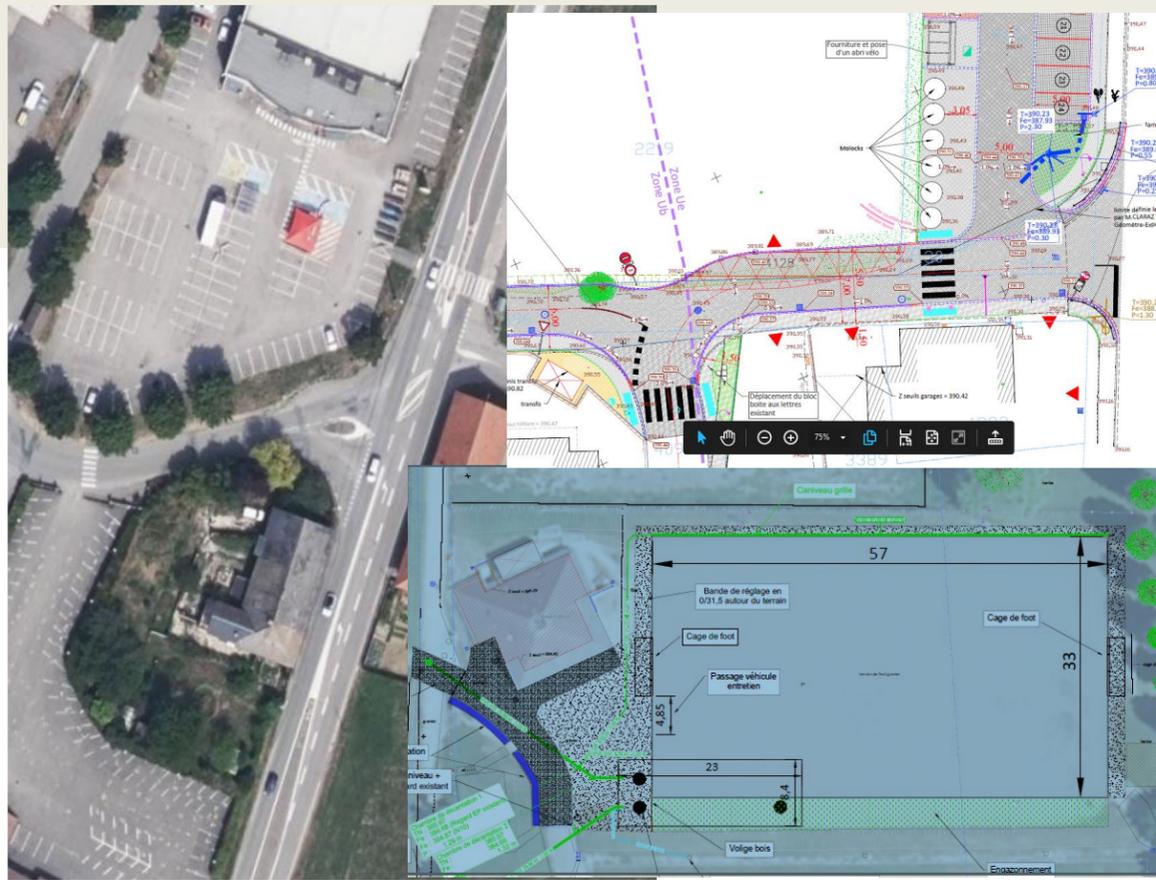
Le contrat de maintenance informatique est renouvelé pour une durée de 3 ans et pour un montant de 28 440€ HT.

### Foncier

*DELIBERATION 2024-87*

#### Acquisition

Le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle bordant la clôture de la salle de l'ébène et la RD1201 (B n°2483) d'une superficie de 206m<sup>2</sup> au prix de 5€/m<sup>2</sup> soit 1030€ au total.



## Grands travaux à venir...

*RAPPORT DE DELEGATION - DELIBERATION 2024-80*

#### Chemin des Lauriers

Dans le cadre de l'aménagement de la voirie « chemin des lauriers », un marché à procédure adaptée est passé avec l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 194 363.50 € HT (tranche ferme + tranche optionnelle 1). Ce projet a pour objet la réalisation d'un aménagement enrobé de la voirie et à la création d'un parking multimodal donnant sur la RD1201.

*DELIBERATION 2024-88*

*DELIBERATION 2024-89*

#### Sécurisation du carrefour de Tarency : subvention

Le conseil municipal sollicite le département pour le financement des travaux de sécurisation de ce carrefour. L'opération, définie après diagnostic préalable, a pour objet le réaménagement de l'ensemble du carrefour notamment avec l'installation de feux tricolores. Elle s'élèvera à 400 000€ HT environ.

#### Cuve de rétention des eaux pluviales au stade : subvention

Le conseil municipal sollicite l'agence de l'eau afin de participer au financement de ces travaux. L'opération consiste dans l'installation d'une cuve de rétention de 240m<sup>3</sup>. Elle permettra une quasi-autonomie pour l'arrosage de la pelouse du stade. Le montant des travaux éligibles représente 107 187€ HT.

## DANS CE NUMÉRO

**INFOS DE FIN D'ANNEE**

**BUDGET**

**RETOUR SUR ...**

## RESSOURCES HUMAINES

## Prime d'intéressement

DELIBERATION 2024-86

Depuis plusieurs années, la commune met en place une stratégie d'économie qui s'est intensifiée en juillet 2022 avec l'écriture d'un plan de sobriété. Cette politique est marquée par des investissements lourds notamment sur les bâtiments en matière d'isolation et d'économies d'énergie mais pas uniquement. Une attention toute particulière est donnée au budget de chaque service afin de s'interroger sur l'opportunité des achats. La tenue des budgets, la capacité à

dégager des fonds pour l'investissement et donc la « vivabilité » de notre commune est un travail de tous les jours mené par nos agents. Aussi, la commune s'est dotée d'outils et d'indicateurs pour suivre les objectifs fixés à chaque service. Le conseil municipal considère que c'est grâce à l'implication de chaque agent que ceux-ci pourront être atteints. Par conséquent, il décide de mettre en place une prime d'intéressement pouvant aller jusqu'à 600€ par agent. Cette prime sera versée en une seule fois au mois de décembre quel que soit le temps de travail.

## BUDGET

## Décision modificative N°2

DELIBERATIONS 2024-90 ET 2024-91

De nouvelles recettes et dépenses sont à inscrire au budget :

- en fonctionnement, 24 647 € de recettes supplémentaires ont été constatées (remboursement des prestations réalisées par la commune pour le compte du centre de loisirs, subvention du département pour les sorties scolaires et dotation « aménités rurales »). Elles seront réattribuées à la maintenance informatique.
- en investissement, un jeu d'écritures entre comptes est à réaliser à hauteur de 61 648 € (piste forestière). Par ailleurs, il convient de comptabiliser une recette supplémentaire de 83 200 € venant du SDES sur la réalisation de l'école. Cette somme sera réaffectée pour moitié à la piste forestière et pour moitié aux travaux de voirie.

Enfin, le conseil refuse les admissions en non-valeur demandées par le Comptable Public. Cela concerne des impayés de garderie et des infractions liées aux dépôts sauvages. La commune travaille en effet activement au recouvrement de ces sommes par des relances régulières, dans la mesure où le redevable a la capacité de s'acquitter de ses dettes. Concernant les dépôts sauvages, le conseil estime que le Comptable Public n'a pas actionné tous les moyens de poursuite en sa possession.

## CANTINE INTERGENERATIONNELLE : C'EST REPARTIT !

Cette année encore, nous proposons aux aînés de la commune, mais aussi aux papis mamies des enfants, de passage à La Biolle, ainsi qu'à quelques résidents de l'EPHAD « Au fil du temps » d'Entrelacs, de venir partager le repas des enfants de l'école primaire.

Petit changement, pour tenir compte des emplois du temps, très chargés, de nos retraités, les jours changeront d'un mois sur l'autre !!!

Comme l'an dernier, vous serez accueillis dès 12h 15 pour déjeuner avec les plus grands. Vous serez installés à table avec les enfants. Si l'un(e) d'entre vous a besoin d'être véhiculé(e), merci de le faire savoir à l'inscription afin que nous puissions vous emmener.



## VIE ASSOCIATIVE

Formation aux 1<sup>ers</sup> secours.

DELIBERATION 2024-93

L'association La Biolle Loisirs organise en partenariat avec la commune, une formation de recyclage aux gestes de 1<sup>ers</sup> secours à destination de la population. Etant donné le caractère d'intérêt général de cette action, et afin de réduire le coût pour les participants, le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 175€, soit la moitié du coût de cette formation, à l'association.

## Eau et Soleil du Lac

DELIBERATION 2024-92

Pour rappel, cette association du territoire œuvre pour le déploiement d'alternatives en matière de production d'énergie notamment au travers de la complémentarité entre photovoltaïque et micro-hydroélectricité. Considérant que cette initiative est cohérente avec les valeurs du conseil municipal, celui-ci propose de renouveler notre adhésion à cette association pour un montant de 10€.

## AGENDA

- « Jeu Change », vente de jouets de seconde main : les samedi et dimanche 16 et 17 novembre, de 10 à 17h, salle des bruyères au CC3B
- Emission « 1heure, 1commune », spéciale agriculture : le mardi 03 décembre à 17h, sur 92.1FM Radio Grand Lac
- Conseil Municipal : le mercredi 18 décembre à 19h, salle du conseil

Blabla thé : tous les jeudis après-midi, maison des associations de 14h à 16h

Rencontres intergénérationnelles à la crèche : 1<sup>er</sup> mardi du mois de 10h à 11h  
Renseignements au 04 79 54 72 21

Repas partagé Aînés/Ecole, à 12h15 :

- Vendredi 15 novembre
- Jeudi 28 novembre
- Lundi 16 décembre

Inscription à l'accueil de la mairie  
Tarif : 5€

## RETOUR SUR ...

## Septembre !

## LA BIOLLE EN OR



Dimanche 16 septembre, l'association Nos P'tites Etoiles en partenariat avec la mairie organisait la

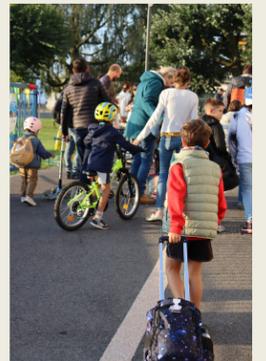
journée de sensibilisation « La Biolle En Or » consacrée aux cancers pédiatriques. L'ensemble des bénéfices de la journée est reversé à la recherche.

## ACTIVITES AU PERISCOLAIRE



La rentrée scolaire a vu ses 320 élèves réintégrer les locaux. Pour cette rentrée les activités périscolaires et extra scolaires battent leur plein ! Merci aux agents communaux et à nos partenaires (FC chambotte, ACEJ et Sam'Phi).

## DEFI DES ECOLIERS



Vendredi 20 septembre, le défi écomobilité des écoliers, invitait chaque enfant à se rendre à l'école autrement qu'en voiture. Bravo à chacun et en particulier aux CP qui à 91.7%, sont venus avec un mode doux. Merci au CSC cyclo qui a présenté, à cette occasion, divers « vélos » allant du plus basique au plus complexe.

## FORMATION IERS SECOURS

Samedi 21 septembre, 10 participants pour cette session ouverte à la population et financée pour moitié par la mairie.

Sur le même principe, un recyclage aura lieu le 16 novembre au matin pour ceux qui ont déjà eu la formation.



## CARNET

Le Conseil municipal prend part à la joie des familles, pour le mariage de Céline MASSON et Maxime PUCHAUX célébré le 26 octobre et pour les naissances de :

- Valentin GASTALDELLO né le 13 août
- Manon DELAHAYE née le 04 octobre

Mais également à la peine des familles face à la disparition d'un de leurs proches :

- Michel HENNEGHIEN âgé de 70 ans
- Michel DIMIER-VALLET âgé de 63 ans

## RETOUR SUR ...

## Octobre !

## OCTOBRE ROSE

Merci aux « petites mains » de La Biolle,



tricoteuses, membres du CCAS et aux pétroles créatives pour la belle décoration du village !

Merci à l'amicale des pompiers de La Biolle qui ont participé à l'illumination en rose du sommet du Meyrieu.



## COLLECTES D'AUTOMNE

Merci pour les 7kgs de stylos et les 60kgs de bouchons récoltés !

*Vous amenez vos stylos qui ne fonctionnent plus et vos bouchons en mairie ou à l'école... mais pour quoi ?*

Les bouchons partent pour Cœur2bouchons ils sont ensuite revendus pour le recyclage et permettent de récolter des fonds pour l'achat de matériel dédié aux personnes en situation de handicap. Les stylos partent pour l'ANR ils sont ensuite revendus pour recyclage et permettent de récolter des fonds pour la recherche sur les maladies rares.

Un petit geste tout simple qui ne coûte rien mais qui peut changer tellement de choses...

## DICTEE INTERGE

A l'occasion du Mois Bleu, le CCAS de La Biolle proposait une dictée à 4 mains ! Un beau moment d'échange intergénérationnel...



**FIN D'ANNEE FESTIVE...****L'ILLUMINATION DU SAPIN !**

Vendredi 6 décembre nous procéderons comme chaque année à la décoration collective du sapin sur la place de l'église ! En présence de la Biolle Rando et de leur désormais célèbre marche aux lampions et de l'Union des Commerçants et Entrepreneurs qui régaleront petits et grands avec gourmandises, chocolat et vin chauds ! Même le père Noël nous fera l'honneur de sa présence !

Rendez vous dès 16h30 pour le gouter suivi de la marche et enfin de l'illumination à la tombée de la nuit.

**JOURNEE DU PULL DE NOEL**

**Jeudi 19 décembre**, l'ensemble de la commune est invité à participer à la journée « **Pull de Noël** ». A l'initiative des 2 écoles nous renouvelons cette journée à laquelle chacun peut s'associer.

Envoyez-nous vos photos sur le Messenger de la commune !

**MARCHE BIOLLAN « SPECIAL FETES »**

**Vendredi 20 décembre**, vos producteurs vous accueilleront avec leur **traditionnelle dégustation de fondue**.

Un marché exceptionnel sera ajouté **lundi 23 décembre** à partir de 16h30 sur la place de l'église notamment pour récupérer les commandes. Ce sera également l'occasion de déguster le **vin chaud** offert par le marché biollan !

**... SOLIDAIRE ...****BANQUE ALIMENTAIRE**

Comme chaque année, le CCAS et la mairie se joignent à la Banque Alimentaire pour aider dans la collecte de denrées de premières nécessités, qui se déroulera les 22, 23 et 24 novembre à Intermarché, que nous remercions pour leur accueil. Ce rendez-vous annuel représente 10% des approvisionnements annuels de la BA. Les BA vivent une situation difficile du fait d'une augmentation du nombre de personnes accueillies (+20% en Savoie depuis début 2023) et d'une baisse continue des approvisionnements. Cette opération nécessitera la présence de **bénévoles**. Si vous souhaitez participer à cet événement solidaire (créneaux de présentiel de 2h sur place) vous pouvez vous inscrire par message écrit au **06 77 84 28 48**.

Le CCAS, la mairie et l'ensemble des bénévoles de la Banque Alimentaire vous remercient !

**COLLECTES SOLIDAIRES**

Depuis plusieurs années, la mairie organise à l'occasion de la fête de l'illumination du sapin de Noël sur la place de l'église, une collecte de jouets au profit d'une association et d'articles pour chats et chiens du refuge Amis des Bêtes.

Cette année, les jouets iront à l'Association Entraide Aixoise. Nous récupérons des jouets de seconde main en bon état qui feront plaisir à d'autres enfants, au niveau local. Concernant la collecte pour les animaux, nous récupérons croquettes, pâtées, litière, jouets mais aussi couvertures et plaids pour les protéger du froid de l'hiver.

Le **vendredi 6 décembre de 16h30 à 18h30** auprès du Père Noël et le **samedi matin de 9h30 à 11h30** au centre culturel des 3 bouleaux (en face de la boulangerie).

La mairie et les associations vous remercient pour votre participation !

**BOITES SOLIDAIRES**

Offrez une boîte solidaire aux plus démunis. Récupérez une boîte à chaussures, glissez dedans un produit d'hygiène, un vêtement chaud, une sucrerie, un petit objet de loisir (jeu de cartes, livre...), un petit mot gentil et emballez soigneusement la boîte et le couvercle séparément. Précisez dessus si le colis est plutôt masculin, féminin ou mixte. Enfin déposez la boîte en mairie au niveau de l'agence postale. Merci pour eux !

**... ET RESPONSABLE !****VENTE DE JOUETS DE SECONDE MAIN « JEU CHANGE »**

Offrez des jouets de seconde main : des cadeaux responsables et solidaires pour des fêtes durables !

Les **16 et 17 novembre, de 10h à 17h, au CC3B**.

Une belle occasion de trouver des trésors pour vos enfants tout en participant à l'économie circulaire.

Venez pour découvrir une sélection de jouets soigneusement choisis comme Playmobil, Barbie, Disney et bien d'autres...

Ensemble, faisons des jouets de seconde main la première intention d'achat pour Noël !

**RECUPERATION DES SAPINS**

Ne jetez pas votre sapin à côté des conteneurs !

**Du 02 au 15 janvier**, déposez-le dans la zone prévue à cet effet aux services techniques de la commune, rue du Glatay.

Ils seront ensuite broyés et valorisés !